

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2022 -
- 18 H 30 à la salle polyvalente

Présidente de séance ROBERT Karine, Maire

Présents : ROBERT Karine, BRUN Marc, LHOPITEAU Eric, MORLE Patrick, BADIA Armand, FIALON Philippe, FRECHET Norbert, GOUYS Jean, RUSSO Anne-Sophie, SARRASIN Myriam, CHIROUZE Séverine

Absentes excusées : PONTAL Stéphanie, REYNAUD Sylvie

Procurations : Stéphanie PONTAL a donné procuration à Karine ROBERT,
Sylvie REYNAUD a donné procuration à Philippe FIALON

Secrétaire de séance : M MORLE Patrick

La séance a été ouverte à 18H30

Préambule pour ajout d'un point à l'ordre du jour : Demande d'un artisan céramiste qui s'installe à Meyras et cherche à louer un local à la mairie : accord du CM à l'unanimité

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 05 avril 2022 à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

Tarif cantine scolaire 2022/2023

La commune a reçu par courrier de la société API restauration, fournisseur de repas de la cantine scolaire une actualisation tarifaire de 7%, consécutive à l'augmentation très forte du prix des matières premières. Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le tarif de la cantine scolaire 2022/2023 au 01/09/2022 comme suit : 3,37 € HT soit 3,57 € TTC (frais bancaires de 0,013 € par paiement en ligne inclus).

Convention SDEA sécurisation des abords de l'école de Meyras

Madame Le Maire explique à l'équipe municipale les différents enjeux à prendre en compte :

- Le contournement du car à la chapelle St Roch, qui est une zone accidentogène ;
- Les sorties scolaires avec l'engagement des voitures à double sens au niveau de l'impasse des diligences.

L'étude proposera un plan de circulation ainsi que la création d'un parking. Ce contrat couvre la pré-étude et l'avant-projet sommaire, pour un montant de 2 241,17 € HT soit 2 689,40 € TTC.

L'assemblée délibérante décide à 11 voix pour, 2 contre (Myriam SARRASIN et Armand BADIA) et 0 abstention d'établir un contrat d'assistance avec le SDEA concernant le projet de sécurisation des abords de l'école de Meyras.

Abri-bus : Demande de subvention et lancement de l'opération

Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès de la Région concernant la fourniture et la pose d'abri bus et autoriser madame le Maire à signer la convention s'y rapportant. Certains seront remplacés pour l'harmonisation des abris de bus et d'autres seront créés afin de sécuriser l'attente des enfants.

Subvention trail de la Chaussée des géants

L'association Trail la Chaussée des géants a sollicité de la commune un soutien financier pour leur 9^{ème} édition qui aura lieu le 4 juin 2022. Le conseil municipal décide à l'unanimité de participer financièrement et de verser 150 € à l'association. Le trail pourra être utilisé tout au long de l'année.

Location de l'ancien local de l'ADMR à un nouvel artisan céramiste

Le conseil municipal décide à l'unanimité de louer l'ancien local de l'ADMR à un nouvel artisan céramiste. Le bail dérogatoire est établi pour une durée de 3 ans et ce, pour un montant de 600 €/trimestre.

➔ PLUI

Réception le 18 mai 2022 de la notification de la Préfecture de l'Ardèche informant que le PLUI est exécutable depuis le 5 mai 2022.

➔ Projet sur la future station d'épuration

La mairie a reçu un document du « collectif des deux ponts » nous questionnant sur ce projet.

Madame le Maire explique que le SEBA, maître d'ouvrage, est le porteur du projet.

Le SEBA a missionné le bureau d'étude NALDEO pour une étude de diagnostic des réseaux de collecte et du système d'assainissement de Meyras et Neyrac Les Bains.

Actuellement l'étude est en cours et le SEBA est en attente des conclusions.

Lorsque que le SEBA aura transmis celles-ci, Mme Le Maire en informera les élus et les habitants.

➔ Clocher de l'église

La consultation des entreprises est en cours.

➔ Vente de l'école de Champagne

Changement d'agent immobilier car aucun acheteur ne s'est présenté à ce jour. Une nouvelle agence (DELAS) a été sollicitée pour élargir la publicité de cette vente.

➔ Valorisation du patrimoine volcanique projet d'aménagement mofette/parking et chemin du volcan du Souilhol.

La demande de subvention a été transmise au PNR des Monts d'Ardèche.

➔ Travaux Thermes de Nevrac

Mme Le Maire informe de la nature des travaux achevés à ce jour : création de 2 cabinets médicaux dans les locaux des thermes, de 4 bassins de Kneipp et du sauna.

Le principal enjeu pour la prochaine saison thermale est de renforcer et de stabiliser l'équipe de médecins thermaux.

L'étude sur la phlébologie a reçu l'accord du comité de protection des personnes.

Le protocole expérimental peut débuter et il sera fait appel à des personnes volontaires.

Une campagne de communication sera prochainement diffusée.

➔ Maison Sport Santé

La structure est opérationnelle et a démarré ses activités.

Autres points soulevés par les élus de l'opposition :

▶ Contentieux entre la société AD Bois et quelques habitants de Chirols concernant des nuisances sonores. Une médiation est en cours avec l'aide de l'ARS.

▶ Containers OM au Plot : Problème de nettoyage et en nombre insuffisant.

La séance est close à 20H10

.....

Le Maire, Karine ROBERT